

# GROUPE FLO

PARIS

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 JUIN 2022

EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE 2021

ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2022

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte (ordinaire annuelle et extraordinaire) en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour notamment vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

## ACTIVITÉ

Le premier semestre 2021 a été encore fortement impacté par la crise sanitaire.

La reprise d'activité sur le second semestre 2021 a été néanmoins ralentie par la mise en place du pass sanitaire et l'émergence du variant Omicron.

Les restaurants ont été totalement fermés jusqu'au 18 mai 2021 avec une réouverture progressive des restaurants :

- A compter du 19 mai : ouverture uniquement des terrasses avec une limite de six clients par table et couvre-feu à 21 heures ; réouverture de la brasserie le Bistro des Champs ;
- A compter du 09 juin : réouverture des restaurants en intérieur avec une limite de six clients par table et couvre-feu repoussé à 23 heures ; réouverture des brasseries La Coupole et Le Vaudeville.
- A compter du 20 juin : levée du couvre-feu et maintien de la limite de six clients par table.
- Depuis le 30 juin : suppression de la limite de six clients par table.
- Le parc Disneyland Paris ayant réouvert le 17 juin, le Rainforest Café a réouvert à cette même date. Le restaurant du King Ludwig's Castle a réouvert le 1er juillet.
- Les brasseries Bofinger et Terminus Nord ont réouvert le 1er septembre.
- La reprise de l'activité a été ralentie par la mise en place du pass sanitaire dans les restaurants à partir du 09 août.
- A compter du 15 octobre : arrêt de la gratuité des tests PCR et antigéniques.
- Nouvelles annonces gouvernementales le 9 novembre suite à la propagation du variant Omicron : une dose de rappel (3ème dose) est nécessaire pour la validation du pass sanitaire ;

# GROUPE FLO

PARIS

- Mesures sanitaires mises en place au cours du mois de décembre :
  - Interdiction de danser dans les restaurants à compter du 10 décembre pénalisant les animations de fin d'année et les privatisations ;
  - Annonce de la mise en place du pass vaccinal en lieu et place du pass sanitaire (effective le 24 janvier 2022).

Afin de sécuriser sa position de trésorerie, le Groupe a sollicité ses partenaires bancaires et a obtenu, le 28 juin 2021, un nouveau Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 19,5m€.

Le Groupe a également reçu une réponse favorable le 2 novembre 2021 au bénéfice de l'aide dite « coûts fixes » octroyée dans le cadre du « Fonds de Solidarité » mis en place par le gouvernement au soutien des entreprises impactées par la pandémie de la Covid-19. Le Groupe a perçu à ce titre, un montant de 9,6 m€.

Groupe Flo SA a reçu le 11 mars 2021 l'avenant de prorogation signé de la concession du restaurant Rainforest Café jusqu'au 30 septembre 2023.

Le plan de rénovation s'est poursuivi avec 2 rénovations Hippopotamus (Lomme et Belle-Epine), par ailleurs, la rénovation de la brasserie Bofinger est achevée.

Un nouveau restaurant (Hippopotamus Torcy) a été ouvert en 2021.

## FAITS MARQUANTS

Le recentrage stratégique du Groupe Flo se poursuit avec notamment la cession du fonds de commerce du restaurant Hippopotamus Reims.

Par ailleurs, il est à noter sur l'exercice 2021, la mise en location-gérance par Hippo Gestion SNC des Hippopotamus Compiègne, Le Mans Saint Saturnin, Eragny Plateau et par Groupe Flo du restaurant Hippopotamus Marseille la Valentine.

Le regroupement des actions de la Société a pris effet le 7 octobre 2021 par voie d'échange de 100 actions d'une valeur nominale de 0,05 euro contre 1 action nouvelle d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Les sociétés suivantes ont été recapitalisées :

- Hippo Gestion et Cie SNC
- SER La Coupole SA

Enfin, les sociétés suivantes ont fait l'objet d'une Transmission Universelle du Patrimoine au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- TAVERNE DE MAITRE KANTER SA absorbée par GROUPE FLO SA ;
- SAS C.J.C. absorbée par GROUPE FLO SA ;
- CAFE NEW YORKAIS SARL absorbée par FLO LA DEFENSE SARL ;
- TIGER WOK SARL absorbée par FLO LA DEFENSE SARL ;
- QUAI MARINE SARL absorbée par FLO LA DEFENSE SARL ;
- CAFE DE LA PLACE SARL absorbée par FLO LA DEFENSE SARL ;
- PACIFIC PIZZA SARL absorbée par FLO LA DEFENSE SARL ;
- BISTRO ROMAIN SUD SARL absorbée par AGO SA.

Pour faire suite à la cessation de l'activité courante de la société Convergence Achats SARL le 30 juin 2020, sa liquidation a été prononcée le 8 avril 2021.

# GROUPE FLO

PARIS

Enfin, le 26 novembre 2021, les sociétés Flo Gestion SNC, Flo Tradition SNC et Hippo Gestion SNC, ont cédé les actions de la société Les Petits Bofinger SA qu'elles détenaient à Groupe Flo SA en vue de la transmission universelle de patrimoine de cette filiale au 1er janvier 2022.

## ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RÉSULTATS – SITUATION FINANCIÈRE

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 s'élève à 86,6 m€, en hausse de +15,2 m€ (+21,3%) par rapport au 31 décembre 2020 s'élevant à +10,2% pour Hippopotamus, +44,2% pour les Brasseries, +87,9% pour les Concessions.

Cette hausse de chiffre d'affaires consolidé de Groupe Flo de +15,2m€ provient pour :

- +17,1 m€ au cumul des périmètres comparable, rénové et des expansions ;
- +1,4 m€ des revenus de franchises ;
- -3,3 m€ des cessions non prévues dans les objectifs initiaux de cessions retraités en IFRS 5 et des mises en location gérance survenues.

Le plan de rénovation s'est poursuivi avec 2 rénovations de restaurants Hippopotamus et la fin de la rénovation de la brasserie Bofinger. Un nouveau restaurant Hippopotamus a été ouvert.

Depuis 2017, 46 restaurants Hippopotamus ont été rénovés dont 24 restaurants Hippopotamus détenus en propre et 22 restaurants Hippopotamus exploités en franchise et/ou location gérance. 9 nouveaux restaurants Hippopotamus ont été ouverts dont 3 en propre et 6 en franchise et/ou location gérance.

Le Résultat Opérationnel non courant 2021 est positif à hauteur de +4,9 m€ vs. -2,9 m€ en 2020. La variation positive de +7,8 m€ vs. 2020 provient principalement pour +3,0 m€ des cessions et transformations de sites et pour +2,7 m€ liés à l'extinction de contentieux URSSAF.

Les immobilisations incorporelles (marques) et actifs sous-jacents (immobilisations corporelles) ont fait l'objet d'un test de dépréciation sur la base d'un business plan réactualisé qui n'a pas révélé de pertes de valeur.

Le résultat financier est négatif de -4,0 m€ vs. -3,6 m€ en 2020, dont -2,0m€ au titre des intérêts financiers calculés en application de la norme IFRS 16.

Le résultat net des activités non poursuivies conformément à la norme IFRS 5 s'élève à -1,1 m€ vs. -1,8 m€ en 2020.

Le résultat net à fin décembre 2021 est une perte de -7,0 m€, contre une perte de -17,1 m€ en 2020.

Hors application de la norme IFRS 16, la dette financière brute s'élève à 102,1 m€ au 31 décembre 2021, en hausse de 14,9 m€ par rapport au 31 décembre 2020. Cette augmentation provient principalement de la mise en place d'un nouveau Prêt Garanti par l'Etat à hauteur de 19,5 m€ afin de sécuriser la trésorerie du Groupe.

## ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DE GROUPE FLO AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Aucune modification n'est intervenue dans la direction générale au cours de l'exercice 2021.

Au cours de l'exercice 2021, les mandats d'administrateurs de Bénédicte Hautefort, Christine de Gouvion Saint Cyr, Christelle Grisoni, Olivier Bertrand, Christophe Gaschin, Olivier Grumbach et Philippe Hery ont été renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire de Groupe Flo du 24 juin 2021 pour deux ans soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

S'agissant du renouvellement du mandat d'administratrice de Mme Christelle Grisoni, par ailleurs Directrice générale, le Conseil estime que la présence de cette dernière au sein du Conseil est de nature, compte tenu notamment de son expérience et de la composition du Conseil, à favoriser tout à la fois l'efficacité de son action de Directrice générale et l'efficacité des décisions du Conseil.

# GROUPE FLO

PARIS

Le conseil d'administration réuni le 24 juin 2021 a par ailleurs renouvelé :

- les mandats suivants du Comité d'Audit : Bénédicte Hautefort (président et membre), Christophe Gaschin (membre) et Olivier Grumbach (membre), pour la durée de leurs mandats d'administrateurs ;
- les mandats suivants du Comité des Rémunérations : Olivier Grumbach (président et membre), Christine de Gouvion Saint Cyr (membre) et Olivier Bertrand (membre), pour la durée de leurs mandats d'administrateurs ;
- les mandats de président et de directrice générale respectivement de Christophe Gaschin et de Christelle Grisoni, pour la durée de leurs mandats d'administrateurs .

Madame Sandrine Andrès a été désignée, par le Comité de Groupe, le 23 juillet 2021, pour un mandat de deux ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, en qualité d'administratrice représentant les salariés.

## ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Face à la propagation du variant Omicron et afin de lutter contre la recrudescence de l'épidémie, de nouvelles mesures ont été mises en place par le gouvernement au cours du mois de janvier 2022. La plupart de ces mesures ont depuis été levées :

- Le 3 janvier 2022 : interdiction de consommer debout dans les bars et les restaurants. Obligation d'un nombre minimal de 3 jours de télétravail par semaine (dans la mesure du possible) ;
- Le 24 janvier 2022 : mise en place du pass vaccinal en lieu et place du pass sanitaire ;
- Le 2 février 2022 : levée de l'obligation du télétravail qui devient une recommandation. Fin port du masqué exigé en extérieur ;
- Le 16 février 2022 : fin de l'interdiction de danser et de consommer debout dans les bars et les restaurants ;
- Le 28 février 2022 : levée de l'obligation du port du masque dans les lieux clos soumis au pass vaccinal (bars, restaurants, cinémas, etc..) sauf dans les transports collectifs ;
- Le 14 mars 2022 : suspension du pass vaccinal.

Le conflit russo-ukrainien qui a éclaté en février 2022 et qui perdure aura certainement pour conséquence l'augmentation du coût des matières premières et énergies et donc corrélativement l'augmentation des coûts d'approvisionnement de la société.

Les sociétés LES PETITS BOFINGER SA, FLO LA DEFENSE SARL, FLO FIDELITE SARL et RED RESTAURATION SAS ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la Société au 1er janvier 2022.

Le restaurant Hippopotamus Nice Massena a été cédé le 1er janvier 2022 (passage en franchise).

Il a été procédé à la cession des fonds de commerce de restauration « Chez Cochon Restaurant Bouillon », devenu en 2021 « A la Folie sur Seine », en date du 1er mars 2022 ainsi que de celui du site Hippopotamus Rueil-Malmaison (qui était exploité en location-gérance et passe en franchise).

Dans un environnement qui demeure incertain, tant sur le plan économique que sanitaire, le Groupe, acteur majeur de la restauration en France avec l'enseigne Hippopotamus, des brasseries de prestige et des concessions, met tout en œuvre pour partager avec ses clients nombreux et fidèles des moments précieux de gastronomie et de convivialité.

# GROUPE FLO

PARIS

## PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Groupe évolue dans un environnement qui demeure très incertain, tant sur le plan économique que des évolutions des mesures gouvernementales.

Les perspectives 2022, approuvées par le Conseil d'Administration, prend l'hypothèse d'un chiffre d'affaires en croissance par rapport à 2021 avec un retour progressif à la situation pré covid sur le deuxième trimestre 2022.

Ces perspectives permettent d'assurer un niveau de trésorerie significatif notamment grâce aux éléments suivants :

- Une optimisation de la gestion opérationnelle ;
- Une enveloppe d'investissements en adéquation avec la reprise de l'activité ;
- Un plan de cessions raisonnable.

Sur la base de ces prévisions, la trésorerie du Groupe serait significativement positive à fin décembre 2022, respectant les covenants bancaires.

Le plan de cession est en cours de finalisation et devrait être bouclé en 2023 permettant le recentrage stratégique opéré depuis 2017. Sur l'année 2022, le plan de rénovation des Hippopotamus exploités en propre et en franchise se poursuit avec un objectif d'homogénéisation du parc à 2 ans.

Le développement du réseau de franchises continuera de s'appuyer sur la branche Bertrand Franchise, organisation au sein de Bertrand Restauration, permettant de proposer une franchise multi-enseignes (Hippopotamus, Au Bureau, Léon de Bruxelles, Volfoni) aux franchisés attirés par un vrai projet entrepreneurial.

Compte tenu des actions menées par le Groupe, des prévisions de trésorerie établies et de la convention d'avances en compte courant (puis de ses avenants) signée en 2019 avec son actionnaire, la société Bertrand Invest, pour un montant cumulé maximum de 25m€ dont 9m€ ont été appelés au 31 décembre 2021, et remboursable 6 mois après la date de remboursement finale des Prêts Garantis par l'Etat, la Société devrait être en mesure de faire face à ses engagements financiers sur les 12 prochains mois.

Les comptes annuels et consolidés de la Société Groupe Flo S.A., qui apporte si besoin à ses filiales, à travers la convention de trésorerie centralisée, la trésorerie nécessaire à leur exploitation et à leurs investissements, ont ainsi été arrêtés par le Conseil d'Administration selon le principe de continuité d'exploitation.



**Le Président du Conseil d'Administration**  
Christophe Gaschin

